

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°33-2021

Salaires

Pas d'accord salaires en exploitations forestières et scieries agricoles

"Je souhaite que les négociations salariales dans les branches et les entreprises permettent des augmentations salariales supérieures à l'inflation."
(Laurent Berger, jeudi 25 novembre 2021, France 2).

Dans le secteur de la production agricole :

- ✓ Accord salaires entreprises du paysage : 29 septembre 2021
- ✓ Accord salaires production agricole CUMA : 27 octobre 2021
- ✓ Accord salaires entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers : 29 octobre 2021
- ✗ Exploitations forestières scieries agricoles : 25 novembre 2021

La CFDT Agri Agro a demandé l'ouverture de négociations, la délégation patronale ne réagissant pas à la revalorisation du Smic au 1^{er} octobre et à la forte hausse des prix. La perte de pouvoir d'achat des salariés est conséquente, les 7 premiers niveaux de la grille (où se trouvent classés la majeure partie des salariés) s'étant fait rattraper par le Smic.

Lors de la négociation salaires exceptionnelle du 25 novembre 2021, la CFDT souhaitait une réelle revalorisation dès maintenant, tenant compte de l'évolution des prix. La direction de la Fédération Nationale Du Bois n'avait que mandat pour une revalorisation à 2,2% sans assurance de faire un geste avant avril prochain pour réajuster. Inconcevable pour nous et pour les salariés. Echec de la négociation.

Ce secteur au cœur des attentions (plan de relance, assises de la forêt et du bois) qui aime se présenter comme un secteur d'avenir, en plein essor, semble vouloir maintenir les salaires au plus bas et accentuer la perte de pouvoir d'achat de ses salariés, les premiers niveaux de la grille se faisant rattraper par chaque revalorisation du Smic, quelle que soit la qualification du salarié.

La FGA-CFDT sera exigeante lors de la nouvelle réunion de janvier 2022 pour une augmentation de très haute tenue qui prendra en compte le pouvoir d'achat et le pouvoir de vivre décemment des salariés des exploitations forestières et scieries agricoles, avec une date d'application rapide.

Fait à Paris, le 1^{er} décembre 2021

Contacts :

Franck TIVIERGE, Secrétaire national : 06.87.31.21.80
Gaël DAVID, Secrétaire fédéral : 06.76.16.43.00
Presse : 06.89.04.25.27